

Secteur de rattachement

IP Centralisé et Secteurs de référence

Déplacements professionnels

Fréquents (multisites adhérents et centres)

Définition de la fonction

Le Psychologue du travail effectue des interventions auprès de l'adhérent (employeurs et salariés) dans un but de prévention et de préservation de la santé mentale des salariés et d'amélioration des conditions de travail. Il assure des missions de diagnostic, de conseil et d'appui auprès des acteurs de l'adhérent dans le cadre de démarches individuelles ou collectives.

Ses missions principales sont les suivantes :

- Accompagnement collectif auprès des adhérents dans la prévention des risques psychosociaux
- Conseil et soutien auprès d'un salarié présentant un risque pour sa santé mentale
- Accompagnement auprès des adhérents lors de situations d'urgence ou de crise, de manière individuelle ou collective
- Réalisation d'actions d'information et de sensibilisation collectives sur les risques psychosociaux ou liés à la santé mentale auprès d'adhérents ou de l'association
- Participation au Projet de Service
- Recherche, innovation et partage d'information
- Santé, sécurité et conditions de travail
- Qualité et amélioration continue
- RSE, Diversité et Inclusion.

Conditions d'exercice

Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité en vigueur Compréhension nécessaire du risque professionnel dans sa globalité

Fonction soumise au secret professionnel.

Télétravail possible

Référencement n° ADELI

Formation

Titre de psychologue avec une spécialisation en Psychologie du travail

Rattachement fonctionnel

Médecin du travail

Rattachement hiérarchique

Coordinateur Maintien en Emploi

Classe CCN de référence

Classe 16, Filière Prévention

L'égalité professionnelle femmes-hommes, ainsi que la prise en compte de situation de handicap sont des préoccupations fortes du CMIE.

Il n'existe pas de métier au CMIE qui ne puisse être exercé indifféremment par une femme ou par un homme.

Toutes les fiches de fonction s'adressent indifféremment et explicitement tant aux femmes qu'aux hommes.

L'aménagement du poste de travail en cas de situation de handicap est prise en compte.



SIGNATAIRE

Le CMIE est signataire
de la Charte de la Diversité
depuis juin 2020.

ACTIVITE / COMPETENCES	DENOMINATION	S	A	M	E
ACTIVITE 1	ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF AUPRÈS DES ADHÉRENTS DANS LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX				
COMPETENCE 1	Analyser la demande d'intervention à partir des éléments recueillis.				X
COMPETENCE 2	Déterminer l'accompagnement et la méthodologie d'intervention issue de la psychologie du travail adaptée à la situation de travail.				X
COMPETENCE 3	Analyser la situation de travail à partir de la méthodologie déterminée.				X
COMPETENCE 4	Apporter un appui technique et méthodologique à l'adhérent lors de la mise en œuvre des actions de prévention (<i>animation de groupes de travail, co-construction d'outils, intervention auprès du CSE...</i>).				X
COMPETENCE 5	Formaliser les éléments en lien avec l'analyse d'intervention comprenant les conclusions et les préconisations, les transmettre aux acteurs concernés et veiller à son archivage.			X	
ACTIVITE 2	CONSEIL ET SOUTIEN AUPRÈS D'UN SALARIÉ PRÉSENTANT UN RISQUE POUR SA SANTÉ MENTALE				
COMPETENCE 1	Analyser la situation du salarié par le biais de la demande d'intervention individuelle et de l'entretien clinique afin d'identifier la ou les problématiques en lien avec sa situation de travail.				X
COMPETENCE 2	Accompagner le salarié dans l'analyse de sa situation de travail afin d'identifier des pistes d'actions.				X
COMPETENCE 3	Apporter les éléments d'informations nécessaires à la situation rencontrée et orienter le salarié vers les acteurs adaptés à sa problématique.			X	
ACTIVITE 3	ACCOMPAGNEMENT AUPRÈS DES ADHÉRENTS LORS DE SITUATIONS D'URGENCE OU DE CRISE, DE MANIÈRE INDIVIDUELLE OU COLLECTIVE				
COMPETENCE 1	Analyser la demande d'intervention et la situation auprès de l'adhérent en lien avec le Médecin du travail.				X
COMPETENCE 2	Identifier l'accompagnement et la méthodologie adaptée à la situation de crise (<i>soutien, conseil, débriefings individuels ou collectifs...</i>).				X
COMPETENCE 3	Mener l'intervention en respectant une méthodologie et à partir des techniques cliniques adaptées à la situation d'urgence ou de crise.			X	

ACTIVITE / COMPETENCES	DENOMINATION	S	A	M	E
ACTIVITE 4	RÉALISATION D' ACTIONS D' INFORMATION ET DE SENSIBILISATION COLLECTIVES SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX OU LIÉS À LA SANTÉ MENTALE AUPRÈS D' ADHÉRENTS OU DE L' ASSOCIATION				
COMPETENCE 1	Créer ou adapter un support d'animation sur la ou les thématiques des risques psychosociaux ou liés à la santé mentale au regard du besoin défini.			X	
COMPETENCE 2	Animer des actions d'information ou de sensibilisation portant sur les thématiques des risques psychosociaux ou liés à la santé mentale.			X	
COMPETENCE 3	Apporter son soutien technique dans son domaine de compétences auprès des acteurs concernés lors de besoins identifiés ou de sollicitations.			X	
ACTIVITE 5	PARTICIPATION AU PROJET DE SERVICE				
COMPETENCE 1	Participer au déploiement du plan d'activités et des orientations de l'association au regard des obligations réglementaires et du Projet de Service.		X		
COMPETENCE 2	Participer ou piloter la conduite des projets de l'association et leur déploiement en coopération avec les services et les parties prenantes concernées.			X	
ACTIVITE 6	RECHERCHE, INNOVATION ET PARTAGE D' INFORMATION				
COMPETENCE 1	Partager et diffuser à l'ensemble des acteurs concernés les informations propres à son métier et à son domaine en utilisant les modes de communication appropriés de l'association et dans le respect des règles de confidentialité.				X
COMPETENCE 2	Echanger, lors des réunions d'animation et de coordination internes, sur les problématiques rencontrées et sur les éventuelles solutions apportées ou à apporter.				X
COMPETENCE 3	S'approprier ou mettre en œuvre une veille technique, réglementaire et métier afin de disposer en permanence d'une information à jour.			X	
COMPETENCE 4	Proposer des actions innovantes en lien avec son métier.		X		
COMPETENCE 5	Informer et répondre aux interrogations individuelles ou collectives portant sur les thématiques de son domaine de compétences.				X
COMPETENCE 6	Tracer la réalisation des actions au sein du dossier concerné et du logiciel métier.		X		
COMPETENCE 7	Réaliser le suivi et le reporting régulier de son activité métier auprès de sa hiérarchie et des acteurs concernés.			X	

ACTIVITE / COMPETENCES	DENOMINATION	S	A	M	E
ACTIVITE 7	SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL				
COMPETENCE 1	Prévenir les éventuels dysfonctionnements et alerter son responsable lors de problématiques particulières dans le cadre de la QVCT : sécurité, difficulté organisationnelle, signaux faibles, incohérences, souffrance au travail...			X	
ACTIVITE 8	QUALITÉ ET AMÉLIORATION CONTINUE				
COMPETENCE 1	Se référer et appliquer les processus (<i>procédures, modes opératoires...</i>) de la qualité en lien avec son métier.			X	
COMPETENCE 2	Participer à la démarche d'amélioration continue du service (<i>actions d'amélioration, événements indésirables, harmonisation...</i>).		X		
ACTIVITE 9	RSE, DIVERSITÉ ET INCLUSION				
COMPETENCE 1	Inscrire ses actions dans le respect de la démarche RSE et ses enjeux sur les trois piliers (social/sociétal, relatif aux adhérents et environnemental).		X		

DÉFINITION DES NIVEAUX DE COMPÉTENCES

OBJECTIF COGNITIF	SENSIBILISATION	APPLICATION	MAÎTRISE	EXPERTISE
CARACTÉRISATION DE CE NIVEAU HIÉRARCHIQUE	Saisir des significations. Traduire des connaissances dans un nouveau contexte. Interpréter des faits à partir d'un cadre donné	Réinvestir des méthodes, des concepts et des théories dans de nouvelles situations. Résoudre des problèmes en mobilisant les compétences et connaissances requises	Percevoir des tendances. Reconnaître les sous-entendus. Extraire des éléments. Identifier les parties constituantes d'un tout pour en distinguer les idées	Utiliser des idées disponibles pour en créer de nouvelles. Généraliser à partir d'un certain nombre de faits. Mettre en rapport des connaissances issues de plusieurs domaines
CAPACITÉ À	Traduire et interpréter de l'information en fonction de ce qui a été appris	Sélectionner et transférer des données pour réaliser une tâche ou résoudre un problème	Distinguer, classer, mettre en relation les faits et la structure d'un énoncé ou d'une question	Concevoir, intégrer et conjuguer des idées en une proposition, un plan, un produit nouveau
HABILETÉS REQUISES	Connaissance	Connaissance Compréhension	Connaissance Compréhension Application	Connaissance Compréhension Application Analyse Évaluation
EXEMPLE	Connaître l'existence d'un logiciel	Utiliser le logiciel	Former à l'utilisation du logiciel	Faire évoluer le logiciel